REALISER SON PLAN DE FUMURE PAR INFORMATIQUE AVEC FERTI-ADAGE

(Document réalisé par l'AFOC Mayenne et mis à jour par l'Adage)

version bretonne

Le 25 mars 2015

I. LES OBLIGATIONS REGLEMENTAIRES	р. З
II. L'UTILISATION DE FERTIADAGE	р. 9
III. LA PREPARATION DES ENREGISTREMENTS	р. 15
IV. LA SAISIE DES INFORMATIONS INITIALES	р. 19
V. LA SAISIE DES ILOTS ET DES PARCELLES	р. 24
VI. LA SAISIE DU PREVISIONNEL	р. 24
VII. LA SAISIE DU REALISE	p. 26
VIII LE BILAN FOURRAGER	p. 26
IX. LES INFOS DU REALISE	p. 27
X. LE BILAN PREVISIONNEL ET LE BILAN REALISE	p. 27
XI. LES IMPRESSIONS DE DOCUMENTS	p. 28
XII. LES CALCULS DE COHERENCE	р. 28



Outil développé par le Civam **Adage 35** Pôle Inpact – CS 37725 – 35577 Cesson-Sévigné 02.99.77.09.56 adage35.org



I. LES OBLIGATIONS REGLEMENTAIRES

En matière de fertilisation, les obligations réglementaires proviennent de :

- la Directive Nitrates
- la réglementation sur les Installations Classées pour la protection de l'Environnement (Déclaration, Autorisation)
- les contrats passés avec les pouvoirs publics : mesures agri-environnementales : MAE

La **Directive Nitrates** a pour objectifs de limiter la présence de quantités excessives de nitrates d'origine agricole dans les eaux de surface et les eaux souterraines.

- La réglementation sur les Installations Classées Pour l'Environnement a pour objectifs de
 - Garantir une bonne gestion environnementale de ces exploitations, notamment sur le plan agronomique (gestion d'un plan d'épandage rigoureux, gestion des excédents d'azote),
 - Limiter préventivement toutes les nuisances (odeurs, bruit, sanitaire, etc.).
 - Les élevages sont intégrés dans la nomenclature des ICPE, selon un seuil défini par le nombre d'animaux détenus simultanément (voir fiche jointe). L'élevage relève des ICPE soit sur le régime de la simple **déclaration**, soit sur celui de l'**autorisation**, selon les espèces considérées. Lorsque l'élevage ne relève pas des ICPE, il relève du RSD (**Règlement Sanitaire Départemental**).

Dans le cadre des **mesures agri-environnementales (MAE**), le cahier d'enregistrement de la fertilisation peut servir de support de contrôle.

Compte tenu de ces différents textes, les obligations réglementaires sont les suivantes :

Zones ou contrats	Obligations réglementaires	Concerné(e) ?
Si exploitation en Installation classée	 Si Régime de Déclaration : Dossier de Déclaration à constituer Si Régime d'Autorisation : Dossier de demande d'Autorisation à constituer 	
En Zone vulnérable (Tout le département de la Mayenne)	- Disposer le 31 mars au plus tard d'un plan de fumure (PREVISIONNEL) et tenir à jour (dans les 30 jours) un cahier d'épandage (REALISE) des fertilisants azotés organiques et minéraux pour chaque campagne culturale fixée du 1 ^{er} septembre de l'année N-1 au 31 août de l'année N	
	- Respecter un maximum de 170kg d'azote organique par hectare de	
	En Zones d'action renforcée (ZAR) :	
	 une limitation de la Balance Globale Azotée (GBA) à 50 kg par ha de SAU. 	
	- Respecter les périodes d'interdiction d'épandage des fertilisants azotés (voir calendriers d'épandage)	
	-Respecter des distances d'épandage par rapport aux cours d'eau et points d'eau	OUI
	- Disposer de stockages adéquats des effluents d'élevage	
	 Maintenir en bordure de cours d'eau une bande enherbée d'une largeur de 5 mètres 	
	En ZAR :	
	 10 m dès lors qu'il y a une prairie, sans possibilité de revenir en dessous de 10 m lors d'une nouvelle culture annuelle 	
	- Couvrir les sols sur toutes les parcelles pendant les périodes présentant	
	des risques de lessivage (couverture hivernale des sols)	
	 Respect des prescriptions particulières pour le retournement des prairies de plus de trois ans 	

1. Plan prévisionnel de fumure et cahier d'épandage

Disposer **le 31 mars au plus tard d'un plan de fumure** et tenir à jour un cahier d'épandage des fertilisants azotés organiques et minéraux pour chaque **campagne culturale fixée du 1**^{er} **septembre de l'année N-1 au 31 août de l'année N**

Sont concernées toutes les exploitations bretonnes.

Ces documents doivent contenir au moins les éléments suivants :

Plan prévisionnel de fertilisation azotée (données prévues)	Cahier d'enregistrement des pratiques d'épandage pour l'azote (données réalisées)
L'identification et la surface de l'îlot cultural	L'identification et la surface de l'îlot cultural
La culture pratiquée et la période d'implantation pour les prairies	La culture pratiquée et la date d'implantation des prairies
Le pourcentage de légumineuses dans les associations (prairies)	
L'objectif de rendement	La date de récolte des cultures et le rendement réalisé
Pour chaque apport d'azote organique prévu : -La période d'épandage envisagée -La superficie concernée -La nature de l'effluent organique -La teneur en azote de l'apport -Le Coefficient Apparent d'efficacité de l'azote -La quantité d'azote prévue dans l'apport	Pour chaque apport d'azote organique réalisé : - La date d'épandage - La superficie concernée - La nature de l'effluent concerné - La teneur en azote de l'apport - Le Coefficient Apparent d'efficacité de l'azote - La quantité d'azote contenue dans l'apport
Le type de sol	Le type de sol
La prise en compte du Reliquat Azote sortie Hiver (RSH) : possibilité de prendre en compte les valeurs du réseau de références en Bretagne, à défaut d'avoir une valeur de RSH pour l'année sur la ferme	
 Pour chaque apport d'azote minéral prévu : la ou les période(s) d'épandage envisagée(s) si fractionnement la superficie concernée le nombre d'unités d'azote prévu dans l'apport 	Pour chaque apport minéral réalisé : -La date d'épandage -La superficie concernée -La teneur en azote de l'apport - La quantité d'azote contenue dans l'apport
L'existence ou non d'une intervention prévue pour gérer l'inter culture (gestion des résidus, repousses ou implantation d'une C ulture Intermédiaire P iège A N itrates (CIPAN)	Les modalités de gestion de l'inter culture (sol nu, gestion des résidus, des repousses, cultures intermédiaires pièges a nitrates CIPAN) y compris date d'implantation et de destruction des CIPAN

Le plan prévisionnel de fertilisation azotée doit être réalisé avant le 1^{er} avril de la campagne en cours.

- Le plan prévisionnel et le cahier d'enregistrement doivent porter sur une campagne complète
- Il est admis un délai de **30 jours** entre la date de la dernière intervention sur l'îlot (semis, apport, récolte...) et son enregistrement.
- Les documents doivent être conservés au moins 5 campagnes
- Par campagne, on entend la période allant du 1^{er} septembre au 31 août de l'année suivante.
 Cette période vaut pour toute exploitation et est identique pour le plan de fumure et le cahier d'enregistrement.

Le logiciel Fertiadage permet d'élaborer ces deux documents.

2. Respecter des plafonds d'azote

Respecter un maximum de 170kg d'azote organique par hectare de SAU (pression azotée à partir des normes Corpen pour les animaux)

La dose de fertilisant doit correspondre à la différence entre les besoins totaux de la culture et les fournitures d'azote du sol. La méthode des bilans est utilisée.

Le logiciel Fertiadage permet de :

- calculer la charge d'azote organique /ha de SAU (plafond 170)

3. Exigences complémentaires pour les titulaires d'engagement dans une mesure agroenvironnementale (MAE) (Aides à l'agriculture biologique, PHAE2, MAE territorialisées)

Le logiciel Fertiadage permet de réaliser le plan prévisionnel de fumure et le cahier d'enregistrement pour le phosphore et la potasse. Par contre, il ne permet pas de réaliser sous format informatique la balance globale azotée (voir ci-dessous)

La réalisation d'une balance globale azotée consiste à comparer :

- les « entrées » sous forme d'azote minéral et organique
- les « sorties » sous forme d'exportations par les cultures.

L'objectif est de vérifier que les apports totaux d'azote ne dépassent pas les exportations des cultures. Il s'agit d'un calcul global à l'échelle de l'exploitation.

Voir sur Ferti-Adage / Onglet Bilans N, P et K / Balance globale N, P et K

Une version papier pour réaliser sa BGA est disponible en ligne.

II. L'UTILISATION DE FERTIADAGE

1. Pour accéder à Fertiadage

Fertiadage est un outil en ligne conçu par l'ADAGE 35 pour la réalisation des Plans Prévisionnels de Fumure.

1.1. Accéder à Internet par l'icône de votre navigateur

Il est conseillé d'éviter le navigateur Internet Explorer. Privilégier plutôt le navigateur Mozilla Firefox



1.2. Saisir l'adresse suivante : <u>fertiadage.adage35.org</u> dans la barre d'adresse en haut de votre écran puis appuyer sur la touche Entrée

Vous accédez à la page d'accueil de Fertiadage :



ADAGE 35

Accueil

Pour l'ensemble des parcelles de votre exploitation vous devez, chaque année, établir un Plan Prévisionnel de Fumure (PPF).

Ce PPF a pour objectif de raisonner au mieux la fertilisation de ses surfaces et

pour cela doit intégrer l'ensemble des prescriptions de l'arrêté « GREN » du 5 juillet 2013.

Pour vous aider à la réalisation de votre PPF, l'Adage a fait évoluer son logiciel Fertiadage. Jusqu'a présent un logiciel excel, Fertiadage est désormais un outil en ligne. Ce nouveau format vous assure une version à jour intégrant les derniers éléments établissant le référentiel régional de mise en œuvre de l'équilibre de la fertilisation azotée pour lé région Bretagne.

Nos actualités

Evolution de Ferti-Adage : version 1.5

Cesson-Sévigné, le 23 octobre 2014 Aux utilisateurs de Ferti-Adage Bonjour, C'est avec plaisir que nous vous mettons à disposition la nouvelle version de Ferti-Adage. Il était temps et nous nous en excusons... Vous continuez d'utiliser la même adresse (fertiadage.adage35.org), le même identifiant et mot de passe. Toutes vos données sont maintenues. Voici ce qui change : [...]

Vendredi 24 octobre 2014

Lire la suite

Pays de la Loire : synthèse réglementaire (5ème directive nitrate)

Document très pédagogique sur la réglementation Pays de la Loire : calendrier d'épandage, distance, conditions agronomiques, stockage des effluents,... (Août 2014) 2014-08 synthese draaf 5eme directive nitrate

1.3. Créer un raccourci sur le bureau de votre ordinateur (Pour Mozilla Firefox)

Créer un raccourci bureau vers un site web

Vous pouvez utiliser Firefox pour créer un raccourci sur le bureau de votre ordinateur vers une page que vous avez visitée :

- Redimensionnez votre fenêtre de Firefox de telle sorte que vous puissiez voir à la fois le bureau de votre ordinateur et la fenêtre de Firefox sur le même écran.
- Cliquez sur l'icône à gauche de la barre d'adresse, c'est à dire là où l'adresse web (URL) est affichée.
- Pendant que vous maintenez le bouton de souris enfoncé, déplacez le pointeur vers le bureau, puis relâchez le bouton de la souris. Le raccourci est créé.



1.4. Se connecter à son compte

Vous devez vous connecter via votre identifiant et votre mot de passe délivrés par l'ADAGE. Cliquer sur le bouton Identifiez-vous

ADAGE 35	Identifiez-vous -
Accueil 🔎 arreté GREN 2013 -p	rincipaux changements 🛛 🔀 Contact
Identifiez-vous - Identifiant : Mot de passe : Se souvenir de moi Se connecter	Saisir ici votre identifiant et votre mot de passe puis cliquer sur Se connecter

La fonction « Se souvenir de moi » permet de conserver l'identifiant et le mot de passe à chaque connexion.

Selon les paramétrages, l'écran suivant peut apparaître :

Saisir de nouveau votre identifiant et votre mot de passe et cliquer sur Se connecter

ERREUR : les cookies sont pas reconnus pas votre na activer les cookies pour ut	bloqués ou ne sont ivigateur. Vous devez iliser WordPress.
Identifiant	
Mot de passe	
Se souvenir de moi	Se connecter

1.5. Accéder à l'application Fertiadage

Cliquer sur Mes applications puis Fertiadage

ADAGE 35				Bienvenue afoc53 -
Accueil Féglementation	Notice d'utilisation (version février 2014)	🖾 Contact	Questions – Réponses	(2014-10)
☐Mes applications +				
Fertiadage				

Vous pouvez maintenant accéder aux menus déroulants de Fertiadage :



Un menu déroulant en haut à droite de l'écran vous permet de changer d'année :



2. Organisation générale de Fertiadage

Le logiciel fonctionne avec un système de menus déroulants, parfois « fuyants ». Bien faire glisser sa souris à la verticale puis à l'horizontale:

	RTIADAGE 1.5.0	Bienvenue afoc53	•	Exploitation : Année :	AFOC53 Année 2015 - Période : 2014-2015 Changer
Informations initiales	Parcelles Info. du prévisi	ionnel Info. du réalisé	Bilans N, P et K	Pages thématiques	Impressions
Rienvenue	Organisation des îlots et parcelles	10			
Dienvenue		Derrière maison			
Merci d'utiliser le menu ci-	llot 1	Champ du haut			
	llot 2				
	prés				
	Rendements potentiels				

L'organisation générale de Fertiadage est la suivante :

2.1. Renseigner la partie Informations initiales:



Cette partie comporte les caractéristiques générales de l'exploitation, en relation avec le plan de fumure

2.2. Recenser ses îlots et ses parcelles



2.3. Indiquer les rendements potentiels



2.4. Réaliser un bilan fourrager, pour l'estimation des rendements des prairies



2.5. Saisir les informations réelles (pour le réalisé)



2.6. Réaliser les différents bilans de fumure : azote, phosphore, potasse



2.7. Réaliser les impressions de documents

Informations initiales	Parcelles	Info. du prévisionnel	Info. du réalisé	Bilans N, P et K	Pages thématiques	Impressions
						Définir les impressions

III. LA PREPARATION DES ENREGISTREMENTS

Avant la saisie sur l'ordinateur, s'assurer d'avoir réuni les éléments suivants :

- 1. Prévoir un découpage parcellaire par îlots, avec les **surfaces épandables et non épandables** pour chaque îlot (attention à la nature des effluents : fumier, lisier, compost ou engrais minéral). L'outil ne permet de retenir qu'une seule surface épandable, il faut donc prendre la plus restrictive si vous utilisez des produits différents et avec des distances réglementaires différentes.
- 2. Recenser les **effectifs d'animaux** : nombre moyen d'animaux prévu par catégorie sur la période d'un an prise en compte (catégories par tranches d'âge : vaches, génisses de moins d'un an etc....)

3. Estimer le rendement des prairies

Le rendement moyen des prairies peut être estimé en faisant la différence entre la consommation globale de fourrages par les animaux et les quantités de fourrages ingérés hors prairies :

a. Consommation globale de fourrages (total A) =
 Nombre total d'UGB lait * 5.5 tonnes de matière sèche/UGB
 Et/ou
 Nombre total d'UGB viande * 4.9 tonnes de matière sèche/UGB
 (comptabiliser les taurillons à part)

b. Fourrages ingérés hors prairies (total B) =
Maïs total consommé (en tonnes de matière sèche)
+ betteraves
+ luzerne
.....

c. Fourrage total issu des prairies =Total A – Total B

d. Rendement moyen des prairies = A-B divisé par la surface en prairies.

Ce rendement moyen peut ensuite être décliné par type de prairie (naturelle/temporaire ...)

Ferti-Adage réalisera ce contrôle de cohérence à partir de votre saisie de cultures fourragères (Info du prévisionnel / Bilan fourrager).

4. Repérer la norme CORPEN Vache laitière

Les normes de production d'azote par les vaches laitières ont été revues en 2012. Il n'y a plus de norme unique à 85 kg par vache, mais un tableau à double entrée. La norme est désormais fonction du temps de présence à l'extérieur et du niveau de production (en tonnes de lait par an)

	Produ	ction pa	r Vache
Tps de pâturage	<6 T.	6 à 8 T.	>8 T.
< à 4 mois	75	83	83
4 à 7 mois	92	101	111
> à 7 mois	95	115	126
Dérogation	95		

Le temps de pâturage peut être calculé par Ferti-Adage (voir page 21). Le niveau de production de lait peut être calculé par Ferti-Adage (voir page 20)

- 4. Repérer les **normes CORPEN concernant les autres animaux** (génisses, veaux, animaux autres que les bovins). Elles sont intégrées à Ferti-Adage
- 5. Calculer les **quantités d'effluents produites** par les animaux afin de faire la cohérence avec les quantités épandues

Se référer à l'estimation des quantités apportées (pesées d'épandeurs, nombre de tours ...).

A défaut de références, voir ci-dessous :

•	,
Espèce et nature des déjections	Production annuelle
Bovins : UGB lisier	18 m3/ an
UGB fumier .	15 t/ an
Lisier de veaux (place)	2,2 m3/ an
Lisier de porc PCP	0,7 m3/ PCP
Fumier de porc .	1 t/ PCP
Poules pondeuses lisier PP	0,073 m3/place an
Poules pond. Fientes sèches	0,020 t/ place an
Fumier VC .	0,150 t/ m2 an
Fumier canard .	0,374 t/ m2 an
Lapin lisier	0,5 m3/ an
Ovins lisier	1,3 m3/ an
Ovins fumier	1 t/ an

Production annuelle de déjections animales (Source : Références CORPEN)

Attention : pour les bovins, ovins, tenir compte de la période de pâturage. Ici, c'est la production <u>annuelle</u> de déjections qui est prise en compte

6. En cas d'analyses d'effluents (fumiers, lisiers, composts...), préparer les valeurs à saisir. Si aucune analyse d'effluents n'a été faite, les valeurs fertilisantes prises en compte seront des moyennes

Valeurs fertilisantes des effluents d'élevage (Source Ferti-Adage / Equi-ferti (DRAAF))

Les fertilisants				
Modifier les valeurs des matières o	rganiques en fonction de vos analy:	ses		
Nom	Azote total	Phosphore	Potassium	Actions
Fumier bovin	5	2	6	H 💼
Compost bovin de plus de 3 mois	7	4	7	H
Lisier bovin	5	2	5	H 💼
Fumier de moutons		0	0	H 💼

IV. LA SAISIE DES INFORMATIONS INITIALES

1. Données générales

Pages prévue pour des informations diverses (saisie libre)

2. <u>SAU</u>

Renseigner la SAU puis cliquer sur Enregistrer



3. <u>Cheptel</u>

3.1. Remplir le tableau des catégories d'animaux

- a. Cliquer sur Sélectionner une catégorie
- b. Choisir la catégorie dans le menu déroulant puis cliquer sur Ajouter une catégorie

Catégori	e E	ffectif	Mois pâturage jour. entières	UGB	UGB fourrager	Azote produit/animal	Quantité d'azote produit	Actions
Vaches laitières		45		45	47.25	o 0	0	H 💼
Génisses -1 an		10	0	3	3	25	250	H 💼
	Sélectionnez un	e catégorie		•		Aj	outer une catégorie	
	Sélectionnez un Sélectionnez un Génisses 1-2 an	e catégorie e catégorie Is				Aj	outer une catégorie	
Calcul niveau	Sélectionnez un Sélectionnez un Génisses 1-2 an Génisses +2 an VA sans veau	e catégorie <mark>e catégorie</mark> s s		assée du	ı 1er septemi	Aj bre au 31 ao	outer une catégorie	
Calcul niveau	Sélectionnez un Sélectionnez un Génisses 1-2 an Génisses +2 an VA sans veau Màles -1 an Màles 1-2 ans	e catégorie e catégorie s s		assée du	ı 1er septemi	Ni bre au 31 ao	outer une catégorie ût	0

- c. Indiquer l'effectif dans le tableau
- d. Pour les animaux autres que les bovins, cliquer sur Autre puis inscrire le nom de la catégorie

					/	
ctif	Mois păturage jour. entières	UGB	UGB fourrager	Azote produitranimal	Quantité d'azote produit	Actions
45	0	45	47.25	0	0	
10	0	3	3	25	250	
	45 10	Jour. enteres 45 0 10 0	45 0 45 10 0 3	jour. enteres 45 0 45 47.25 10 0 3 3	jour.enteres produced 45 0 45 47.25 0 10 0 3 3 25	jour.enteres product of the second seco

e. Renseigner la norme CORPEN des vaches laitières en cliquant sur le point d'interrogation dans la case azote produit par animal

Catégorie	Effectif	Mois pâturage jour. entières	UGB	UGB fourrager	Azote produit/animal	Quantit azote produit	Actions
/aches laitières	45	0	45	47.25	O 0	0	
Génisses -1 an	10	0	3	3	Azote Vach	e laitière jon par	Vache
					Tps de pâtura	ge <6 T. 6 à 8 T.	>8 T.
					< à 4 mois	75 83	83
Au	tre	-	Brebis		4 à 7 mois	92 101	111
					> à 7 mois	95 115	126
					Dérogation	95	
Calcul niveau c	e production de lait	: sur la periode	e bassee di	i 1er septemi			to a to

Les normes CORPEN des autres bovins sont renseignées automatiquement. Indiquer manuellement les normes CORPEN des animaux autres que les bovins.

f. Valider les données pour chaque ligne. La touche Entrée ne permet pas de valider. Penser à enregistrer avec la touche Valider

Gestion d	u chep	tel (pre	évision	ne)								
Catégorie	Effectif	Mois pâturage jour. entières	UGB	U four	GB rager	Az produi	ote t/animal	Quantité d'azote produit	Phosphore produit/animal	Qu anti té de phosphore produit	Potassium produit/animal	Quantité de potassium prod uit	Actions
Vaches laitières	46	5.46	46	8	43.7	2	95	4370	38	1748	118	5428	H 💼
Génisses -1 an	11	7	3.3		3.3		25	275	7	77	34	374	F Valider

g. Pour supprimer une ligne, cliquer sur la touche Supprimer

Gestion du	ı chep	tel (pré	évision	ne)								
Catégorie	Effectif	Mois pâturage jour. entières	UGB	U four	GB rager	Azote produit/anim	Quantité d'azote produit	Phosphore produit/animal	Quantité de phosphore produit	Potassium produit/animal	Quantité de potassium produit	Act	ions
Vaches laitières	46	5.46	46	8	43.7	9	6 4370	38	1748	118	5428	Ĥ	Ē
Génisses -1 an	11	7	3.3		3.3	2	5 275	7	77	34	374	Ĥ	Supp

3.2. Calculer le niveau de production de lait

Calcul du niveau de production de lait l'année précédente : sur la période passée du 1er septembre au 31 août

Nombre de VL présentes sur la période	0
Quantité de lait livré en Litre	0
Quantité de lait livré en Kilo	0
Niveau de production	0

Le niveau de production calculé tient compte du lait livré aux veaux (divisé par 0.92) Exemple : 40 vaches ; lait livré : 300000 litres ; lait livré en kilos : 309600 ; niveau de production : (309600/40) / 0.92 = 8413

3.3. Calculer le nombre de mois de pâturage

Il s'agit ici de cumuler les journées ou demi-journées de pâturage pour arriver à un global de mois de pâturage sur l'année

	Sept	Oct	Nov	Dec	Jan	Fev	Mar	Avr	Mai	Juin	Juil	Aout
NB Jours	30	31	30	31	31	28	31	30	31	30	31	31
Journée sans pâturage	0	0	0	0	31	0	0	0	0	0	0	0
Journée à 4 heures	0	10	10	5	0	0	10	10	0	0	0	0
Journée à 8 heures	30	15	15	0	0	0	0	10	31	30	31	31
Journée à 12 heures	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Journée à 20 heures	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
TOTAL jours 24h	10	6.67	6.67	0.83	0	0	1.67	5	10.33	10	10.33	10.33
En mois	0.33	0.22	0.22	0.03	0	0	0.05	0.17	0.33	0.33	0.33	0.33
Total mois: 2.34												

4. Fertilisants et engrais

Cette page a pour objectifs la saisie des fertilisants (organiques) et des engrais (minéraux) qui seront utilisés (en prévision) :

Fertilisants organiques

Cliquer sur : Sélectionner un fertilisant puis choisir un fertilisant dans la liste et cliquer sur Ajouter un fertilisant /



Une fois les fertilisants sélectionnés, penser à Valider.

Il est possible de supprimer un fertilisant en cliquant sur Supprimer

Il est possible d'ajouter un fertilisant non présent dans la liste. Pour cela, cliquer sur «autre » puis indiquer le nom du fertilisant. Dans ce cas, il sera nécessaire d'indiquer les valeurs fertilisantes en NPK dans le tableau

Les fertilisants sélectionnés apparaissent alors dans le tableau du haut. Leurs valeurs fertilisantes en éléments NPK sont indiquées. Elles sont extraites des tableaux de références moyennes intégrées à Ferti-Adage. Il est possible de les modifier en cas de mesures plus précises : analyses de l'année en cours !

Pour cela, modifier les valeurs dans le tableau :



Engrais minéraux

Pas de liste pré-établie dans ce cas. Saisir le nom des engrais et leur valeur en éléments NPK

Nom 🖌	Azote total	Phosphore	Potassium	Actions	
Ammonitrate	33.	5		H 💼	

5. Matière organique

Dans cette page, seront saisies les quantités totales de fertilisants organiques devant être épandues sur l'exploitation.

On retrouve les fertilisants qui ont été sélectionnés dans la page précédente.

Indiquer ensuite les quantités totales (en tonnes ou m³) en tenant compte de ce qui est produit sur l'exploitation, de ce qui est exporté (sortant) ou de ce qui est importé (entrant)

Catégorie	Produit sur	Sortant de	Entrant sur	T ou M ³	Teneur en	Quantité	Actions
	exploitation	l'exploitation	l'exploitation		azote total	d'azote	
Compost bovin de moins de 3 nois	350	0	0	350	7	2450	H
isier bovin	200	0	0	200	5	1000	Ħ
					Azote total	3450	

La quantité d'azote total correspond à l'azote que renferme l'ensemble des fertilisants organiques épandus sur l'exploitation. C'est une information importante pour les calculs de cohérence (voir page 28)

6. Rendements

Cette page doit permettre de saisir les rendements moyens obtenus sur l'exploitation pour les différentes cultures. Le rendement moyen calculé est un rendement médian qui ne tient compte que de trois années en éliminant les rendements extrêmes

la vous ne pouvez renseigner lableau de référence : renden	les rendements nents-previsionn	moyens des 5 de els-cultures-breta	rnières années, v igne-12-13-14	euillez vous référ	er à la moyenne ré	egionale du tablea	iu suivant :	
2 ii			Anı	nées de récolte				
Culture	Unite	2009	2010	2011	2012	2013	Moyenne	Actions
Blé	q/ha	50	70	75	78	65	70	Ĥ
Orge	q/ha	0	0	0	0	0	0	H
Maīs ensilage	t MS/ha	10	11	9	9.5	12	10.17	H
Maïs grain	q/ha							H
Ensilage de dérobée-mais	g/ha							H

Les rendements des prairies sont toujours difficiles à évaluer, en particulier lorsque le pâturage tient une place importante. Il est possible d'approcher ce rendement à l'aide de la fonction Bilan fourrager de Ferti-Adage (voir page 26).

V. LA SAISIE DES ILOTS ET DES PARCELLES

Il s'agit ici de saisir les îlots et les parcelles que renferme chacun des îlots.

Pour saisir un îlot : saisir son nom et cliquer sur Ajouter un îlot

Pour saisir une nouvelle **parcelle** : saisir son nom, sa surface, sa surface **épandable** et l'îlot auquel elle appartient

Ne pas oublier de valider à chaque nouvelle saisie.

En cas de surfaces non épandables et, pour des questions de simplicité, il est conseillé de subdiviser les parcelles en deux parties : l'une épandable, l'autre non épandable.

		Nom				Actions
maison						H
Parcelles de	e cet ilôt :					
	Nom de la parcelle	Surface	Surface épandable	llôt	Action	
	Derrière maison	5	3.8	maison -	H 💼	
	Champ du haut	3	3	maison 💌	H 💼	
	Surfaces totales :	8	6.8			
llot 1 Parcelles de	: cet ilôt :					Ĥ 💼
		Cet ilot ne contie	ent aucune parcelle.			

VI. LA SAISIE DU PREVISIONNEL

La saisie du prévisionnel se fait parcelle par parcelle.

Pour chacune des parcelles, un raisonnement agronomique doit être mené pour estimer les apports prévisionnels. Cette démarche agronomique s'appuie sur la méthode des bilans





Pour chaque parcelle, il va falloir :

- Calculer la dose à apporter
- Indiquer les apports prévisionnels de fertilisants organiques et d'engrais minéraux
- Indiquer <u>plus tard</u> les apports réalisés
- Eventuellement indiquer les apports de produits phytosanitaires

ſ			CE	Bie	nvenue afoc.53	-	Exploitation :	AFOC53	
	ADAGE 35	RHADA	GE 1.5.0	210			Année :	Année 2015 - Période : 2014-2015	- Chan
I	nformations initiales	Parcelles	Info. du prévisio	nnel Info.	du réalisé	Bilans N, P et K	Pages thématiques	Impressions	
Îlc	t & parcelles llot : ma	_{ai} Organisatio parcelles	n des îlots et _n	el Réalisé	Phytosanitai	res			
1	Edition de	maison		Derrière mais	son				
		llot 1		Champ du ha	aut	(liot : maisor	1)		
		llot 2							
	Surface :	prés							
	Surface épandable :	Rendement	s potentiels						
	Type de culture :		Selectionnez une cul	ture	•				
	Culture année précéde	nte :	Selectionnez une cul	ture	•				
	Présence d'une dérobé	e:	Non - Présence	d'un CIPAN :	1	Non 🔽			
	Type de sol :		sain	•					
	Profondeur du sol :		moyen (de 30 à 60 c	m avec 2 horizo	ons distincts) 💌				

Calculer la dose à apporter en passant par les étapes suivantes :

- besoin total de la culture
- total des fournitures du sol
- calcul de la dose totale à apporter (besoin fournitures)

A. Besoin du peuplement végétal			
* Choix de l'objectif de rendement			
Rendement moyen de la culture : 70 q/ha Potentiel de la parcelle : Non renseioné	Rendement objectif :	70	q/ha
· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·		×	
* Azote absorbé par unité de production	Coef. :	3	kg N/q
		_	
* Azote déjà prélevé(*) par la culture			
(*) Ce poste est à prendre en compte uniquement si la date de calcul de la dose, de la mesure ou de l'estimation du reliquat d'azot hiver (RSH) est postérieure à la seconde décade de février (20/02).	te sortie	20	kg N/q
		+	
* Azote non valorisable			

Indiquer les apports **prévisionnels** :

- de fertilisants organiques (nom du fertilisant, date d'épandage prévue, tonnage, CAE (Coefficient Azote Efficace)
- d'engrais minéraux (nom, période d'apport prévue, quantités)

VII. LA SAISIE DU REALISE

Calendrier Enandade 2013	rière maison				
Calendrier Epandage 2013 3 Calendrier Epandage 2013 3	35 (Tableau simplifié)				
Surface : 5 ha - Surface Type de sol : sain - Prof Dose d'azote max à appo	épandable : 3.8 ha - Type de culture ondeur du sol : moyen (de 30 à 60 cr riter : 115 kg N/ha	∷ Blé - Présence d'une dérobée : l n avec 2 horizons distincts)	NON. Prés	ence d'un CIPAN : NON .	
Culture de la p	parcelle				
Calendrier Epandage 2013 35	aniques				
Calendrier Epandage 2013 35 Calendrier Epandage 2013 35 (Nom	(Tableau simplifié) Epandage prévu le réalisé le	Tonnage ou m ³ prévu/ha réalisé/ha	CAE	Azote efficace (kg/N)	Actions
Calendrier Epandage 2013 35 Calendrier Epandage 2013 35 (Nom Vous n'a	(Tableau simplifié) Epandage prévu le réalisé le vvez défini aucun fertilisant organique po	Tonnage ou m ³ prévu/ha réalisé/ha ur cette parcelle.	CAE	Azote efficace (kg/N)	Actions
Calendrier Epandage 2013 35 Calendrier Epandage 2013 35 Nom Vour les quantités des autres	(Tableau simplifié) Epandage prévu le réalisé le ivez défini aucun fertilisant organique po parcelles	Tonnage ou m ³ prévu/ha réalisé/ha ur cette parcelle.	CAE	Azote efficace (kg/N)	Actions
Calendrier Epandage 2013 35 Calendrier Epandage 2013 35 Nom Vous n'a Voir les quantités des autres Sélectionnez un fertilisant o	(Tableau simplifié) Epandage prévu le réalisé le wez défini aucun fertilisant organique po parcelles rganique () Ajoute	Tonnage ou m ³ prévu/ha réalisé/ha ur cette parcelle. r un fertilisant organique	CAE	Azote efficace (kg/N)	Actions

Indiquer les apports réalisés :

- de fertilisants organiques (nom du fertilisant, date d'épandage (réalisé), tonnage, CAE (Coefficient Azote Efficace)
- d'engrais minéraux (nom, date d'apport, quantités)

VIII LE BILAN FOURRAGER

Cette page a pour objectif de faire un bilan fourrager afin de vérifier la cohérence des rendements, en particulier des prairies.

On calcule d'un côté les Besoins des animaux (Nombre d'UGB * Fourrage ingéré par UGB)

On estime par ailleurs les quantités de fourrages stockés à disposition :

Production de fourrage + Achats de fourrage - Ventes de fourrages +/- Variation de stock sur la période

Par différence entre les besoins fourragers et les consommations de fourrages stockés, les rendements des prairies peuvent être approchés.

Un calcul de cohérence est proposé afin de vérifier les rendements des prairies :

Blian fourrager	3.82

si cohérence > 95 « estimation de la production des prairies COHERENTE avec les besoins du troupeau »
si 90<=cohérence <=95 « estimation de la production des prairies PEU COHERENTE avec les besoins du troupeau »
si cohérence < 90 « estimation de la production des prairies NON COHERENTE avec les besoins du troupeau »

Si, à l'issue de ce bilan, les rendements fourragers sont très différents de ceux indiqués en pages rendements potentiels (voir page 23), aller faire la correction.



Ces pages permettent de saisir les informations qui seront utiles pour alimenter le réalisé (cahier d'enregistrement). On peut, en effet, quelques mois après avoir réalisé son prévisionnel, avoir des effectifs animaux différents ou avoir utilisé des effluents ou engrais différents

......

X. LE BILAN PREVISIONNEL ET LE BILAN REALISE

ions initiales	Parcell	es	blians	ipressions				An	née : Ani	née 2014 - Péri	ode : 2013-201	4 -
Bila	n AZ	0	Bilan four Bilan azo Bilan azo	rrager te produit te prévisionnel								Changer
Type de culture	Surface	Corr moir	Bilan azo Bilan pho	te réalisé osphore	rate	Pk	Azote efficace organique total	Azote efficace mineral total	Azote total	Azote efficace orga / ha	Azote efficace min / ha	Azote total / ha
	Ha	kg/N	prévision	nel	а	kg brut/ha	kg	kg	kg	kg/ha	kg/ha	kg/ha
Blé	5		Bilan pho	sphore realise	0.00	100.00	0.00	200.0	200.00	0.00	40.00	40.00
	2	2	Bilan pota	assium	0.00	0.00	0.00	0.0	0.00	0.00	0.00	0.00
TOTAL	7		prévision	nel	0.00	100.00	0.00	200.0	200.00	0.00	40.00	40.00
			Bilan pota	assium réalisé								

Les bilans azote, phosphore et potasse reprennent les données saisies auparavant. On ne peut rien saisir dans ces pages. Toute modification doit être faite dans les pages précédentes.

Cet écran permet de vérifier que le plafond Azote organique/ha de SAU (170) n'est dépassé (voir page 4).

XI. LES IMPRESSIONS DE DOCUMENTS

Cliquer sur Impressions puis sur Définir les impressions. Choisir les pages à imprimer

C C rentadage.adages.s.org/mes-apprications/rentadage/impres.	sions/impression-definit/	Tunoo		
	nvenue afoc53 💌	Exploitation : Année :	AFOC53 Année 2015 - Période : 2014-2015	- C
Informations initiales Parcelles Info. du prévisionnel Info.	du réalisé Bilans N, P et K	Pages thematiques	Impressions	
			Définir les impressions	
Définition des éléments à imprin	ner			
Cochez les éléments que vous souhaitez imprimer. En sélectionnant les éléme	nts en gras, vous cochez tous les éléme	ents enfants.		
Sommaire				
Informations initiales				
Données générales SAU - Cheptel Fertilisa	ants 🔲 Matière organique	Rendements		
Parcelles				
Organisation des îlots et parcelles	ntiels			
Info. du prévisionnel				
Bilan fourrager prévisionnel				
Info. du réalisé				
Effectif animaux réels				
Bilans parcelles				
Bilan prévisionnel hors prairies	airies 📃 Bilan réalisé hors prairi	es 📃 Bilan réalisé pr	airies	

Pour accéder à l'impression, les pages seront d'abord générées en format PDF. Vous avez la possibilité d'imprimer ou de sauvegarder ces pages.

XII. LES CALCULS DE COHERENCE

Calcul de cohérence global pour l'azote organique :

Azote organique total	+	Azote organique	Azote organique total
produit		non-maîtrisable =	produit
(Calcul par les quantités d'effluents d'élevage)		(lié au temps de pâturage)	(Calcul par les Normes CORPEN)

Azote organique total	Azote organique	Azote organique total
produit +	non-maîtrisable =	produit
(Calcul par les quantités	(lié au temps de pâturage)	(Calcul par les Normes
d'effluents d'élevage		CORPEN)

Des écarts peuvent s'expliquer, si :

- il y a des variations de stocks (déjections animales non épandu sur la même période que d'ordinaire)
- vous réalisez du compost, il y a des pertes des valeurs unitaires d'azote par évaporation et lessivage

Si vous avez des questions sur l'utilisation du logiciel ou sur la compréhension de la réglementation, contactez en priorité la structure qui vous a mis à disposition Ferti-Adage.